



FORMATION EN PRÉSENTIEL

METTRE EN ŒUVRE UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE.

Dernière mise à jour le 01/04/2022.

OBJECTIF

Etre capable de pratiquer les gestes qui s'imposent à la mise en place d'un DAE.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de secourir une victime de manière adaptée

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de l'entreprise.

MODALITÉS D'ACCÈS

30 jours.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique

Tarif

500 € NET
par groupe

Réf.

DAE-I-FIPS

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PSH.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Matériel de simulation



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

2 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

- # Mise en fonction d'un DAE
- # Assurer une circulation et un ventilation artificielle.
- # Garantir l'alerte des secours
- # Cas particuliers
- # Mise en situation

LES PLUS

Formation simple, accessible et ludique.

INTERVENANT(S)

Formateur certifié.

ÉVALUATION

Exécution de mise en situation professionnelle en contrôle continu.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation à l'usage du DAE.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 12 mois, l'apprenant doit suivre une session de Exécuter les gestes de premiers secours